1ères RENCONTRES NATIONALES NATURA 2000

21 MAI 2019
Ministère de la transition écologique et solidaire
Grande Arche La Défense

AMI Efficacité des mesures de gestion

Les intérêts et attentes d'un gestionnaire, exemple du projet sur le site Natura 2000 « Pelouses et forêts du Barséquanais »

David BECU, CENCA

Centre de ressources Natura 2000

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Contexte

- CENCA, animateur du site Natura « Pelouses et forêts du Barséquanais » (14 entités pour 318 ha) et gestionnaire (~85 ha)

- Signature d'un contrat Natura 2000 en 2017 (pose d'une clôture) pour mise en place d'un pâturage sur une des pelouses à partir de 2019.

- Réponse à l'AMI « Efficacité des mesures de gestion Natura 2000 » en 2019

Description du site

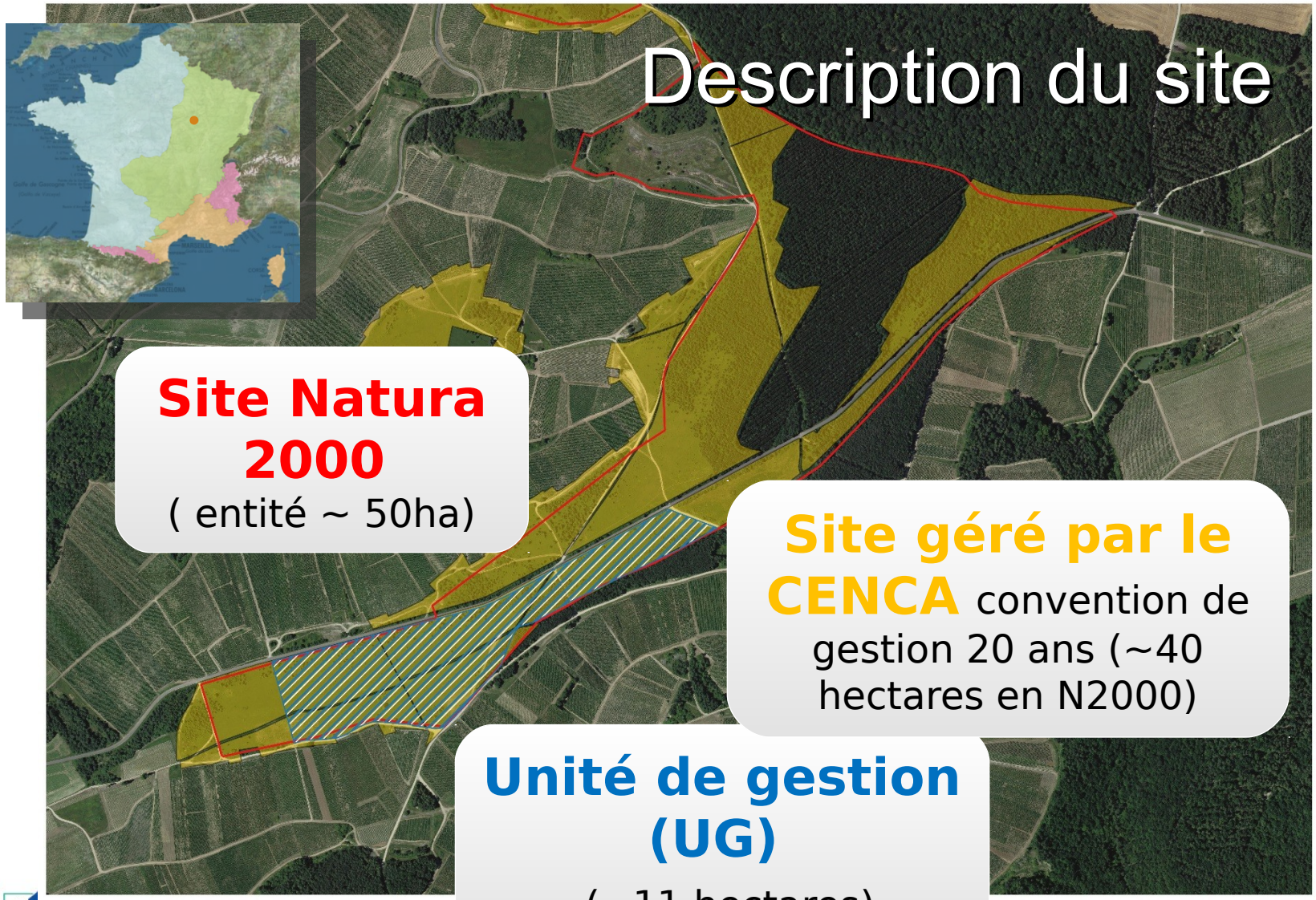

Site Natura 2000
(entité ~ 50ha)

Site géré par le CENCA convention de gestion 20 ans (~40 hectares en N2000)

Unité de gestion (UG)
(~11 hectares)

Les enjeux écologiques et objectifs

(échelle nationale, régionale, site = DOCOB)

N2000

- Pelouses sèches marnicoles du Barséquanais = Habitat abritant des végétations originales, une flore et des papillons de jour remarquables (présence du Damier de la Succise sur certaine entité du site N2000 mais pas sur celle étudiée)

Hors N2000

- Pelouses ourlets et fruticées abritent des papillons, orthoptères et cortèges avifaunes intéressants
- Manque de connaissance sur des taxons liés aux pelouses « ourlets » (mollusques, bryophytes, …)

Objectifs de conservation (échelle de l'UG)

- 1. Améliorer l'état de conservation de l'habitat naturel « pelouse sèche » + maintien des surfaces actuelles ?
  - Bon état de conservation de l'habitat défini selon des critères de composition (typicité et de diversité) :
    - des cortèges floristiques,
    - des lépidoptères diurnes,
    - des coléoptères coprophages (non étudiés mais pris en compte dans la gestion)

Objectifs de conservation (échelle de l'UG)

Etat de conservation de l'habitat « pelouse sèche»

Etat actuel de la végétation sur l'UG

Etat présent actuellement en « Bord de route »

Objectifs de conservation (échelle de l'UG)

- 2. Maintien de la mosaïque d'habitats naturels (pelouse / ourlet / fruticée)
    - Bon état de conservation de l'écocomplexe défini selon des critères de composition (typicité et de diversité) :
    - ➥ des cortèges floristiques,
    - ➥ des lépidoptères diurnes,
    - ➥ des orthoptères,
    - ➥ des oiseaux nicheurs (non étudiés dans le projet)

Pressions observées

- Dynamique de la pinède +++
- Dynamique arbustive + (++)
- Dynamique des espèces sociales (Brachypode penné, Peucedan des cerfs) ++
- Secteurs rudéralisés +

Choix des mesures de gestion

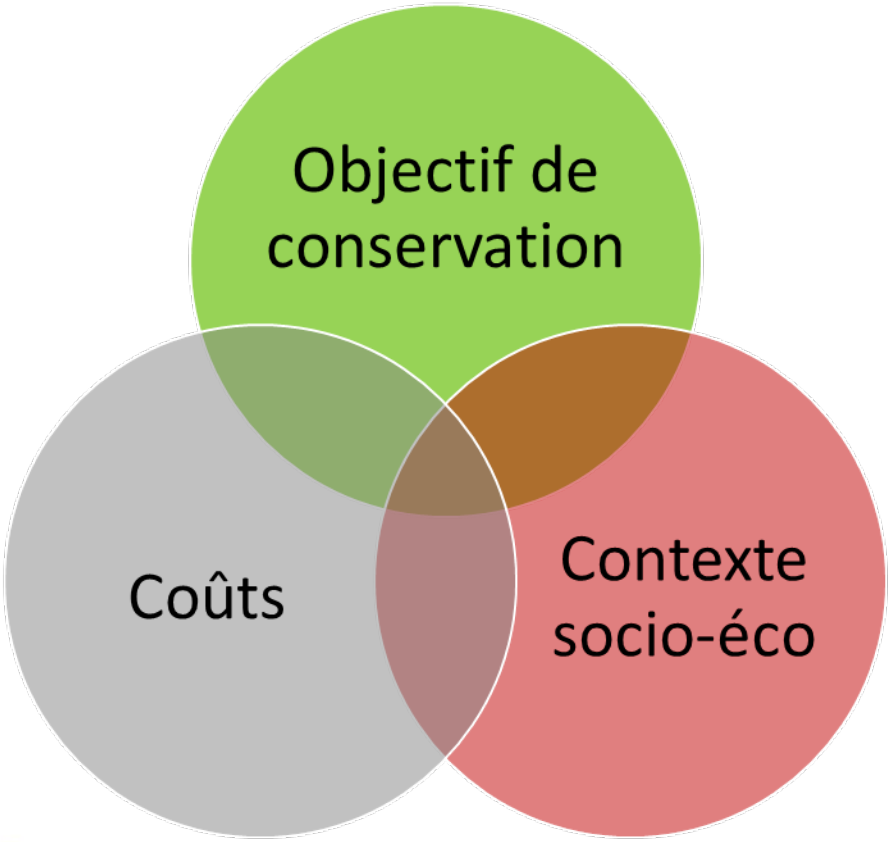

= choix contraint à déterminer à l'échelle locale

Pour un obj. Pâturage, question sur :
-Présence d'éleveurs localement
-Contraintes de l'éleveur

Choix des mesures de gestion

Mesures	Modalités	Résultats attendus
Coupe de pins	Coupe en période août-sept	Eliminer les pins sur la pelouse
Pâturage	Bovins Juin/Juillet Durée courte (1 à 1,5 mois) Chargement instantanée < 1UGB/ha	Contenir la dynamique arbustive Faire régresser les espèces sociales (Peucedan des cerfs)

exclusivement la mesure de gestion -> évaluation et ajustement de l'itinéraire technique et pas uniquement la mesure de gestion

Suivi de l'efficacité des mesures

Question : Est-ce que le pâturage mis en place va permettre de contenir la dynamique arbustive et faire régresser localement les espèces sociales dans le but d'améliorer l'état de conservation de l'habitat naturel « pelouse sèche » ?

Protocole	Indicateurs
BAO1 : Flore et végétation	Typicité, Diversité, Richesse en nutriments, Epuisement de la végétation, Tassement/écorchage, Richesse en matière végétale mal décomposée
BAO2 : Papillons	Nb espèces typiques des pelouses, Nb total d'espèces, Nb total d'individus contactés
BAO3 : Orthoptères	Nb total d'espèces contactées, Nb total d'individus contactés
BAO5 : Pâturage	Indice de prélévement

Intérêts vis-à-vis de l'AMI

- Participer à la réflexion et pouvoir échanger sur le plan national en testant les protocoles proposés (comparaison à ce qui est fait habituellement sur les sites CEN, …)

- « Sortir de la routine » et prendre de la hauteur sur le processus enjeu->objectif de conservation->mesures de gestion-> suivi des effets (indicateurs et protocoles)

- Opportunité. Pas de moyens financiers dans cadre animation Natura 2000 pour le suivi de l'efficacité de mesures de gestion -> suivi réalisé habituellement avec les moyens CEN.

Attentes vis-à-vis de l'AMI

- Il est espéré que les résultats de cet AMI ne remettent pas en cause :
  - La priorisation des enjeux et des objectifs de conservation d'un site N2000 défini au sein des DOCOB mais avec certainement une meilleure intégration de la responsabilité des sites et des enjeux nationaux.
  - Les choix des mesures et des modalités de gestion à l'échelle d'une UG pour maintenir ou améliorer l'état de conservation des enjeux définis localement. Choix issus des échanges entre gestionnaire/ propriétaire d'une UG + animateur N2000 + services de l'état.

Ne pas trop standardiser les enjeux et les gestions sur les territoires. Besoin d'une diversité de gestion

Attentes vis-à-vis de l'AMI

- Il est espéré que les résultats de cet AMI permettent de :
  - Proposer une boite à outils (indicateurs / protocoles). Le principe d'un socle + boite à outils est intéressant pour garder de la souplesse à la vue des multiples couples (obj de conservation/mesures) à étudier et des moyens financiers disponibles.
  - Proposer des méthodes d'analyse des résultats

- Il est espéré que les résultats de cet AMI apportent :
  - des éléments scientifiques clairs sur l'efficacité des mesures mises en oeuvre au niveau des COPIL des sites (en plus du niveau national)

Contact et Site internet

http://cen-champagne-ardenne.org/

dbecu@cen-champagne-ardenne.org